

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



EMPLOYÉS DES TRANSPORTS ET DU TOURISME



QUESTION MSY

4 380 personnes exercent ce métier, soit **0,1 %** des emplois de la région en 2020

	Employés des transports et du tourisme	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 18 %	+ 7 %	87 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	70 %	48 %	41 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	13 %	9 %	55 sur 225
La part des séniors est moins importante	18 %	30 %	206 sur 225
La part des non diplômés est moins importante	6 %	12 %	146 sur 225
La part des CAP-BEP est moins importante	14 %	23 %	148 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	75 %	86 %	192 sur 225
Les temps partiels sont plus répandus	24 %	18 %	39 sur 225
Le secteur 'Transports et entreposage' est 12,3 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 60 %	60 %	5 %	

1 580 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,3 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Employés des transports et du tourisme	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 14 %	- 8 %	127 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	74 %	52 %	34 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	42 %	44 %	102 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	14 %	12 %	55 sur 208
La part des 50 ans et plus est moins importante	16 %	27 %	175 sur 208
La part des non diplômés est moins importante	4 %	14 %	147 sur 208
La part des CAP-BEP est moins importante	9 %	30 %	146 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	6 %	9 %	113 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	13 %	16 %	99 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).